

Message du président du Conseil d'administration et du président-directeur général

Les neuf premiers mois de 2000 se terminent avec un bénéfice net consolidé de 887 M\$, soit 382 M\$ de plus qu'au 30 septembre 1999. Cette progression est en grande partie attribuable à l'augmentation des transactions d'électricité aux États-Unis. Nous avons également profité de la croissance soutenue de l'économie québécoise qui continue de stimuler la demande d'électricité au Québec depuis le début de l'année 2000.

Le troisième trimestre procure un bénéfice net consolidé de 114 M\$, comparativement à 35 M\$ pour la même période de 1999. Ce résultat est notable puisque, pour une deuxième année consécutive, le troisième trimestre présente un résultat positif alors qu'il affiche généralement une perte en raison de la baisse saisonnière des ventes d'électricité.

Les résultats

Électricité

Les produits des ventes totales d'électricité pour les neuf premiers mois de 2000 totalisent 7 439 M\$, soit une progression de 1 259 M\$ ou de 20,4 % par rapport à la même période de 1999. Le volume des ventes atteint 139,5 TWh, représentant une augmentation de 15,8 TWh ou de 12,8 %.

Les produits des ventes d'électricité hors Québec se chiffrent à 1 780 M\$, soit 1 052 M\$ de plus qu'en 1999. Cette progression soutenue provient de l'augmentation du volume de transactions sur les marchés américains ainsi que des arbitrages avantageux de prix de marché dans le cadre de l'achat-revente d'électricité.

Les produits des ventes d'électricité au Québec s'élèvent à 5 659 M\$, en hausse de 207 M\$ ou de 3,8 %. Le volume des ventes d'électricité au Québec s'établit, quant à lui, à 111,2 TWh, soit une augmentation de 3,5 TWh ou de 3,3 %. Toujours stimulée par la bonne tenue de l'économie québécoise, la progression de la demande explique à elle seule 129 M\$ ou 2,5 TWh de la croissance des ventes, dont plus des deux tiers proviennent du secteur industriel. De plus, la hausse du prix moyen de l'aluminium contribue à une augmentation des produits de 54 M\$, alors que les températures moins douces qu'en 1999 procurent des revenus supplémentaires de 28 M\$.

RÉSULTATS CONSOLIDÉS
(non vérifiés)

	Trois mois terminés le 30 septembre		Neuf mois terminés le 30 septembre	
	2000	1999	2000	1999
(en millions de dollars)				
Produits	2 915	2 129	8 399	6 933
Charges				
Exploitation	474	461	1 447	1 422
Achats d'électricité et de combustible	878	235	1 700	814
Amortissement et déclassement	463	428	1 357	1 240
Taxes	188	197	594	608
	2 003	1 321	5 098	4 084
Bénéfice d'exploitation	912	808	3 301	2 849
Frais financiers	797	772	2 394	2 331
Bénéfice avant part des actionnaires sans contrôle	115	36	907	518
Part des actionnaires sans contrôle	1	1	20	13
Bénéfice net	114	35	887	505

BILAN CONSOLIDÉ

	(en millions de dollars)	Au 30 septembre 2000 (non vérifié)	Au 31 décembre 1999 (vérifié)
Actif			
Immobilisations		48 114	48 226
Actif à court terme			
Encaisse et placements		1 669	488
Débiteurs		1 770	1 874
Actifs financiers liés à la dette		94	191
Matériaux, combustible et fournitures		368	381
		<u>3 901</u>	<u>2 934</u>
Autres actifs à long terme			
Placements		766	652
Frais reportés		4 481	3 874
Actifs financiers liés à la dette		372	418
Autres éléments d'actif		628	681
		<u>6 247</u>	<u>5 625</u>
		58 262	56 785
Passif et avoir			
Dette à long terme		34 860	35 961
Passif à court terme			
Emprunts		414	107
Dividendes à payer		-	453
Créditeurs		1 243	1 236
Intérêts courus		944	1 276
Tranche de la dette à long terme à moins d'un an		4 819	2 598
		<u>7 420</u>	<u>5 670</u>
Autres passifs à long terme		605	671
Dette à perpétuité		552	552
Part des actionnaires sans contrôle		197	190
Avoir de l'actionnaire			
Capital-actions		4 374	4 374
Bénéfices non répartis		10 254	9 367
		<u>14 628</u>	<u>13 741</u>
		58 262	56 785

FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS
(non vérifiés)

	Trois mois terminés le 30 septembre		Neuf mois terminés le 30 septembre	
(en millions de dollars)	2000	1999	2000	1999
Activités d'exploitation				
Bénéfice net	114	35	887	505
Amortissement des immobilisations	410	394	1 189	1 139
Amortissement des frais reportés	90	70	322	243
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	73	124	(310)	(299)
Autres	23	52	56	109
	710	675	2 144	1 697
Activités d'investissement				
Immobilisations	(455)	(328)	(1 181)	(1 046)
Acquisition de coentreprises	-	2	-	(95)
Placements à long terme	(26)	(56)	(52)	(239)
Variation nette des placements à court terme	(96)	9	280	291
Autres	6	(129)	(36)	(36)
	(571)	(502)	(989)	(1 125)
Activités de financement				
Émission de dette à long terme	596	545	2 080	2 314
Échéance de dette à long terme et rachat du fonds d'amortissement	(262)	(503)	(1 404)	(2 514)
Rachat anticipé de dette à long terme	(200)	-	(200)	(67)
Encaissements découlant de la gestion du risque de crédit	-	-	-	25
Variation nette des emprunts à court terme	315	(451)	308	496
Dividendes versés	-	-	(453)	(279)
Autres	(10)	(4)	(23)	5
	439	(413)	308	(20)
Variation nette des espèces et quasi-espèces	578	(240)	1 463	552
Espèces et quasi-espèces au début de la période	985	825	100	33
Espèces et quasi-espèces à la fin de la période	1 563	585	1 563	585

Les espèces et quasi-espèces sont constituées de l'encaisse et des placements à court terme liquides ayant, en général, une échéance inférieure ou égale à trois mois à partir de la date d'acquisition.

Notes complémentaires

Note 1 Conventions comptables

Les états financiers consolidés trimestriels et les présentes notes doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés et les notes y afférentes compris dans le Rapport annuel 1999 d'Hydro-Québec.

Les conventions comptables utilisées en vue de la préparation des états financiers consolidés trimestriels sont conformes à celles énoncées dans le Rapport annuel 1999 d'Hydro-Québec.

Certains chiffres de l'année précédente ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation de l'exercice courant.

Note 2 Informations sectorielles (non vérifiées)

(en millions de dollars)	<i>Énergie</i>									
	<i>Électricité</i>		<i>Gaz</i>		<i>Expertise et technologie</i>		<i>Éliminations intersectorielles aux fins de la consolidation</i>		<i>Total</i>	
	2000	1999	2000	1999	2000	1999	2000	1999	2000	1999
Produits	7 614	6 310	736	530	52	98	(3)^a	(5)^a	8 399	6 933
Bénéfice net (perte nette)	909	502	2	29	(24)	(26)	-	-	887	505
Actif total	56 813	54 807	1 229	1 360	264	384	(44)	(61)	58 262	56 490

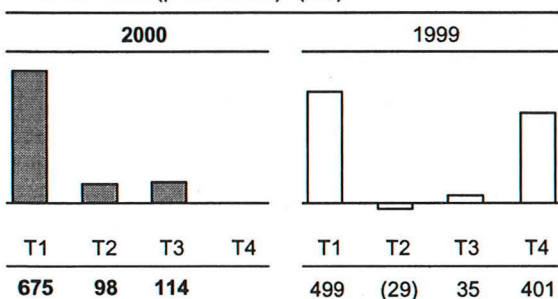
a) Correspond aux produits intersectoriels provenant du secteur Électricité et du secteur Expertise et technologie.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS CONSOLIDÉS

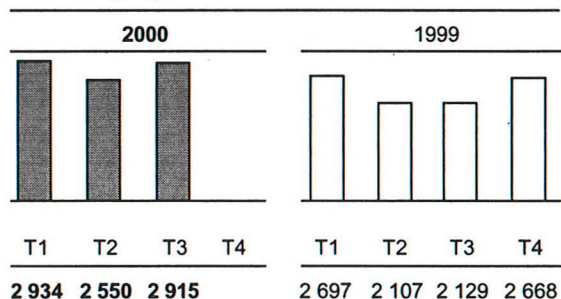
Sommaire des résultats (M\$)

	Trois mois terminés le 30 septembre			Neuf mois terminés le 30 septembre		
	2000	1999	Variation (%)	2000	1999	Variation (%)
Produits	2 915	2 129	36,9 ↑	8 399	6 933	21,1 ↑
Charges	2 003	1 321	51,6 ↑	5 098	4 084	24,8 ↑
Frais financiers	797	772	3,2 ↑	2 394	2 331	2,7 ↑
Part des actionnaires sans contrôle	1	1	-	20	13	53,8 ↑
Bénéfice net	114	35	225,7 ↑	887	505	75,6 ↑

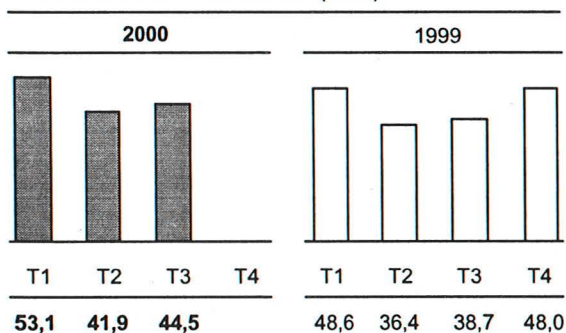
Bénéfice net (perte nette) (M\$)



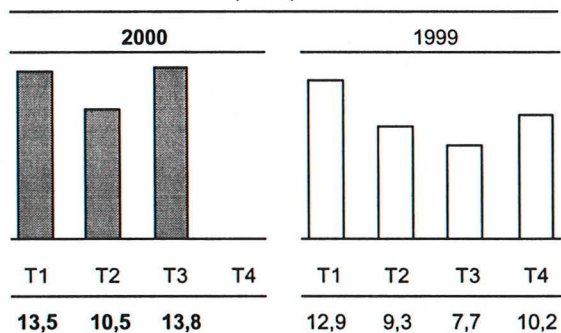
Produits (M\$)



Ventes totales d'électricité (TWh)



Achats d'électricité (TWh)



M\$: million de dollars TWh : térawattheure ou milliard de kilowattheures

Les faits saillants du troisième trimestre 2000

TransÉnergie obtient un engagement de la LIPA

La Long Island Power Authority (LIPA) s'est engagée en août auprès de TransÉnergie US, une filiale américaine d'Hydro-Québec, à réserver toute la capacité de transport (environ 300 mégawatts) de l'interconnexion entre le Connecticut et Long Island. Une fois en place, la liaison à haute tension à courant continu, constituée d'un câble sous-marin sous le détroit de Long Island, reliera les réseaux électriques du Connecticut et de Long Island, dans l'État de New York.

Adoption du projet de loi 116

La Loi modifiant la Loi sur la Régie de l'énergie et d'autres dispositions législatives a été adoptée et sanctionnée le 16 juin. Elle a pour objectif premier de préserver le pacte social en matière d'électricité et de garantir aux consommateurs québécois qu'ils pourront continuer à bénéficier de bas tarifs, particulièrement dans le secteur résidentiel. À cette fin, le gouvernement établit, à un prix fixe de 2,79 cents le kilowattheure, un volume d'électricité patrimoniale en faveur des consommateurs québécois pour la production hydroélectrique et les contrats d'achat à long terme actuels d'Hydro-Québec, soit une quantité d'énergie annuelle de 165 TWh. Ce prix ne pourra augmenter à l'avenir. Les coûts de transport et de distribution de l'électricité d'Hydro-Québec s'ajoutent à ce coût d'approvisionnement. Pour les consommateurs, les tarifs d'électricité, qui couvrent l'ensemble de ces trois éléments, ne sont pas modifiés. En effet, le gel des tarifs d'électricité a été confirmé au moins jusqu'en 2002. En ce qui concerne les nouveaux besoins en électricité au-delà de 165 TWh, un appel d'offres permettra à divers fournisseurs de soumissionner, dont Hydro-Québec.

La Régie de l'énergie continuera de fixer les tarifs de transport et les tarifs des distributeurs dont ceux d'Hydro-Québec. Elle sera chargée de surveiller l'application de la procédure d'appel d'offres pour les nouveaux besoins en énergie et elle devra approuver le code d'éthique auquel sera soumis Hydro-Québec dans ces circonstances.

De plus, cette loi permet aux municipalités régionales de comté de former des sociétés en commandite pour la mise en valeur des sites hydroélectriques de moins de 50 MW. Elle prévoit aussi la prise en charge par le gouvernement du Québec des pertes et des bénéfices attribuables aux contrats d'exportation d'électricité et aux contrats spéciaux actuels.

Proposition tarifaire à la Régie de l'énergie

Le 15 août, Hydro-Québec a présenté à la Régie de l'énergie une proposition tarifaire concernant l'utilisation du réseau de transport de sa division TransÉnergie. Elle répond ainsi à la demande de la Régie qui tiendra, en janvier 2001, des audiences sur le tarif que paieront en 2001 les utilisateurs du réseau de TransÉnergie pour le transit d'électricité. La proposition correspond à un rendement sur l'avoir propre de l'actionnaire de 10,6 % pour les activités de transport d'électricité d'Hydro-Québec. L'entreprise insiste sur le fait que sa proposition

n'entraîne aucune augmentation de tarifs pour ses clients consommateurs d'électricité du Québec. Tous les clients québécois continuent de profiter d'un gel des tarifs.

Hydro-Québec exerce une gestion rigoureuse de ses coûts tout en améliorant la qualité de son service. Aussi, elle optimise l'utilisation de son réseau de transport, notamment en l'exploitant pour ses transactions sur les marchés d'exportation. Elle prévoit que, en 2001, cette activité apportera une contribution de 300 M\$ à TransÉnergie, réduisant d'autant les coûts qui auraient autrement été absorbés par ses clients québécois.

Engagement communautaire

■ Culture

Hydro-Québec parraine, pour la douzième année consécutive, les *Prix Miroir de la chanson francophone*. Ces prix que l'entreprise a contribué à instaurer récompensent et encouragent les artistes de toute la francophonie. Cinq prix sont décernés, soit le Miroir Révélation, le Miroir de la Chanson d'expression française, le Miroir de l'Espace francophone, le Miroir Spécial du jury et le Miroir Radio Énergie du spectacle le plus populaire. Ces prix ont été remis lors de la clôture du 33^e Festival d'été de Québec, le 16 juillet.

Hydro-Québec a décerné six *Prix d'excellence 2000* à des étudiants autochtones de niveaux collégial et universitaire. Elle a reçu cette année 22 candidatures de représentants de six des onze nations autochtones du Québec. Deux étudiants de niveau universitaire ont mérité deux stages à Hydro-Québec et un prix de 2 000 \$. De plus, quatre prix d'excellence ont été décernés à des étudiants de niveau collégial qui reçoivent chacun une somme de 1 000 \$. Les prix encouragent ces étudiants à poursuivre leurs études postsecondaires et démontrent l'intérêt que leur porte Hydro-Québec.

Hydro-Québec a présenté la cinquième édition de la *Fête de la musique à Tremblant* du 1^{er} au 4 septembre. En plus d'assister à de nombreux spectacles, les visiteurs ont aussi exploré l'univers de l'électricité et pris connaissance des services et des campagnes de prévention de l'entreprise en visitant les deux tentes d'Hydro-Québec. En accordant son appui financier à la Fête de la musique à Tremblant, l'entreprise contribue au rayonnement de la musique dans la région des Laurentides et en fait profiter le plus grand nombre possible de visiteurs et de résidents.

Hydro-Québec est commanditaire en titre des *Mercredis gratuits Hydro-Québec* pour une période de cinq ans. Les mercredis gratuits permettent au public de visiter gratuitement toutes les expositions du Musée du Québec, à Québec, chaque mercredi de 10 h à 21 h, de septembre à mai. Hydro-Québec est honorée de s'associer à une institution dont le mandat est de promouvoir et de conserver le patrimoine artistique collectif. Elle souhaite que cette contribution pourra rendre l'art encore plus accessible.

Hydro-Québec a renouvelé son appui aux *Journées de la culture* jusqu'en 2002. Elle est l'un des principaux commanditaires de cette initiative lancée en 1997 par le Chantier de l'économie sociale, et elle profite du lancement de cet événement pour souligner l'importance qu'elle accorde à la culture. En 1999 seulement, l'entreprise a commandité près de 300 organismes culturels toutes disciplines confondues, dans toutes les régions du Québec. Les Journées de la

culture ont eu lieu du 29 septembre au 1^{er} octobre, des Îles-de-la-Madeleine au Saguenay, en passant par l'Abitibi, Montréal et Québec.

■ Sport

Hydro-Québec remet à chaque année depuis 1998, par l'intermédiaire de la Fondation de l'athlète d'excellence du Québec, 18 bourses de 3 000 \$ à des athlètes amateurs de 15 à 23 ans. Cette année, l'entreprise est fière de partager l'enthousiasme de cinq de ces boursiers qui ont participé aux Jeux olympiques à Sydney, en Australie, du 15 septembre au 1^{er} octobre.

Partenariat avec Microtec en domotique

Hydro-Québec et Microtec ont signé une entente de principe en août en vue de créer une entreprise commerciale spécialisée en domotique dont l'activité débiterait en 2001. Le démarrage est sous la responsabilité de Microtec qui a notamment pour mandat d'associer à cette nouvelle entreprise d'autres partenaires stratégiques et financiers. Les produits domotiques ont été développés par Hydro-Québec et Microtec qui mettent leur expertise en commun afin de réaliser une percée majeure dans un domaine en plein essor en Amérique du Nord. Présentés à la fin septembre à Montréal au Salon habitat d'automne 2000, les produits permettent l'intégration des fonctions automatisées dans les résidences, les commerces, les industries et les institutions. Ils sont diversifiés et effectuent la surveillance et la commande d'une variété d'appareils destinés notamment au chauffage, à l'éclairage et aux systèmes de sécurité.

Hydro-Québec, 75, boul. René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1A4

This report is available in English.

<http://www.hydroquebec.com>

ISSN 0848-5836

2000G150-3F